



## Diffamation ou harcèlement

Par **cahy**, le **10/02/2009** à **17:02**

Il y a quelques temps j'ai appris qu'on écoutait ce qu'il se passe chez moi et que tout est répété à mes voisins, collègues de travail, ou toute personne que je peux être amenée à côtoyer. On a également accès à tous les mouvements de mon téléphone. On a dit à toutes les agences d'intérim avec lesquelles je travaille que je suis folle ou alors que je n'ai pas besoin de travailler donc il ne faut pas me proposer du travail, on raconte que je n'aime pas les "arabes", etc....

Ai-je la possibilité ou un moyen de faire cesser ce cercle vicieux ?

Par **nathalie**, le **10/02/2009** à **21:54**

bonsoir, je ne suis pas experte mais pour ma part je qualifierais cela d'atteinte à la vie privée avec diffamation dans le but d'atteindre à votre vie professionnelle mais je le répète moi je ne connais rien au loié pourtant c'est la plainte que j'essaierais de déposer si c'était mon cas.  
bon courage

Par **Marion2**, le **10/02/2009** à **22:03**

Bonsoir,

[fluo]Vous avez appris[/fluo]: Qui vous a dit ou comment avez-vous appris ?

[fluo]On a également accès à tous les mouvements de mon téléphone ?[/fluo] Vous êtes sur

écoute ?

Ce sont les agences d'intérim qui vous ont dit qu'elles ont été prévenues que vous étiez folle et que vous n'aviez pas besoin de travailler ???

C'est une personne qui vit avec vous qui colporte ce genre de propos ???

Si vous êtes en mesure d'apporter des preuves concrètes, déposez plainte. Autrement, c'est peine perdue !!!

Par **cahy**, le **11/02/2009** à **09:40**

merci